



Paris, le 22 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'Union Nationale de l'Apiculture Française
représentera l'une des 577 abeilles qui protesteront
ce mercredi 23 septembre à 9h
sur l'esplanade des Invalides**

Alors que la commission des Affaires économiques va débattre du projet de loi ré-autorisant les insecticides néonicotinoïdes, **une dizaine d'associations et de syndicats organisent ce mercredi 23 septembre 2020 à 9h00 la première manifestation rassemblant 577 abeilles.** Ce happening aura lieu sur l'esplanade des Invalides.

577 panneaux représentant une abeille poing levé interpellent chaque parlementaire sur la lourde responsabilité qui sera la sienne en cas de ré-autorisation des insecticides « tueurs d'abeilles ». Compte tenu de la dangerosité avérée des néonicotinoïdes pour les abeilles, les pollinisateurs sauvages et l'ensemble de la biodiversité, ces insecticides ont été interdits en France avec l'adoption de la loi Biodiversité en 2016.

Un point presse sera organisé avec des responsables associatifs, des apiculteurs, des agriculteurs et des parlementaires à partir de 9h30,
esplanade des Invalides (au niveau du métro Invalides).

Dominique Céna, Secrétaire Général et Porte-parole adjoint de l'UNAF prendra la parole pour expliquer les 10 raisons de ne pas accorder de dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes.

Agir pour l'Environnement/ Alerte Médecins Pesticides (AMLPP)/ Attac France/ Confédération Paysanne/ Eau et rivières de Bretagne/ Fédération Nationale d'Agriculture Biologique/ Foodwatch France/ Générations Futures/ Greenpeace France/ Ingénieur.es sans frontière Agrista/ Justice Pesticides/ LPO/ MIRAMAP/ Nous voulons des coquelicots/ Pollinis/ Syndicat national d'apiculture/ Terre d'abeilles/ Union nationale de l'apiculture française

CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info